

LE PRINCIPE DE LA CONTRIBUTION CONSCIENTE

Diffusion Focusing Québec

Le principe de la contribution consciente, en expérimentation à Diffusion Focusing Québec depuis 2017, est issu des recherches effectuées par différentes organisations dans le domaine de nouvelles formes d'économies ainsi que des pratiques de coresponsabilité financière initiées par Dominic Barter pour la diffusion de la pratique des systèmes et des Cercles Restaurateurs. Elle est la valorisation en argent de la qualité globale de l'expérience vécue. Elle préconise une réflexion constante sur le rapport à l'argent des intervenants, des participants et des organisations qui soutiennent leurs événements selon ces principes. Elle constitue l'ébauche d'un nouveau système économique en développement dans différents milieux dont ceux des cercles restaurateurs, du Focusing et de la théorie U.

Ainsi, la contribution consciente change la règle établie. Elle propose et ouvre une voie de questionnement dans notre rapport à l'argent et dans notre façon d'échanger nos richesses. Cette forme de rémunération ou de paiement nécessite de la conscience autant pour être proposée que pour être pratiquée. Elle offre un chemin de transformation individuelle et collective.

• La contribution consciente reconnaît la richesse de :

- ✓ l'animation, présentation ou facilitation de l'évènement;
- ✓ l'ensemble des coûts liés à l'organisation de l'évènement;
- ✓ et de façon plus générale, l'ensemble du travail réalisé par Diffusion Focusing Québec afin que l'évènement puisse exister et atteindre le niveau de qualité professionnelle qu'il propose.

• Comment cela fonctionne-t-il ?

- ✓ La contribution consciente est la somme en argent et autres contributions que chaque participant donne en conscience en fonction de ce qu'il a vécu et en fonction du soutien qu'il souhaite apporter à Diffusion Focusing Québec pour son développement.
- ✓ La contribution consciente à Diffusion Focusing Québec est actuellement composé de 3 montants soit : (1) La contribution de base à l'inscription, (2) Les dons faits à DFQ au moment de l'inscription, (3) Une somme à glisser de manière anonyme dans une enveloppe lors de la tenue de l'évènement.

- ✓ Le principe de la contribution consciente fait toujours l'objet d'un temps de partage et d'explication en début de rencontre;
- ✓ À la fin de la rencontre, les responsables de l'évènement indiquent : (1) les sommes totales recueillies à l'inscription et par les dons, (2) le plus petit montant reçu dans les enveloppes et, (3) le montant le plus élevé des dons reçus dans les enveloppes.
- ✓ Toutefois, ce n'est qu'à l'assemblée générale annuelle, lors du dépôt du bilan financier de l'évènement, que les sommes totales recueillies pour Diffusion Focusing Québec sont connues car les responsables de l'évènement sont ultimement ceux qui décident des contributions qu'ils verseront à DFQ au-delà du remboursement des frais fixes encourus.

Préparé par Solange St-Pierre, le 1^{er} mai 2019 pour discussion et approbation par le CA